

ENQUÊTE MONDIALE SUR LE RÔLE DES UNIVERSITÉS DANS LA PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE



GLOSSAIRE

Apprenant adulte : Personne de plus de 25 ans engagée dans des activités d'apprentissage, notamment l'apprentissage formel et informel à temps plein et à temps partiel, l'enseignement et la formation professionnels, les cours de langue et de citoyenneté pour les migrants, les programmes de formation axés sur les besoins du marché du travail pour les demandeurs d'emploi et l'apprentissage pour le développement personnel (d'après OCDE, 2005, p. 21).

Apprentissage formel, non formel et informel

- **L'apprentissage formel** est dispensé dans des établissements d'enseignement et de formation, est reconnu par les autorités nationales compétentes et donne lieu à la délivrance de diplômes et de certifications. L'apprentissage formel est structuré en fonction de modalités éducatives comme les programmes d'études, les certifications et les exigences en matière d'enseignement et d'apprentissage.
- **L'apprentissage non formel** correspond à des acquis supplémentaires ou alternatifs à ceux de l'apprentissage formel. Il peut dans certains cas être également structuré en fonction de modalités d'éducation et de formation, mais dans une version assouplie. Il se déroule habituellement à l'échelle locale, sur le lieu de travail ou à travers des activités mises en place par des organisations de la société civile. Grâce au processus de reconnaissance, validation et accréditation (RVA, voir définition plus bas), l'apprentissage non formel peut aussi déboucher sur des certifications et d'autres formes de reconnaissance (UIL, 2012).
- **L'apprentissage informel** découle d'activités de la vie quotidienne, au sein de la famille, dans les localités et au travail ou de centres d'intérêt et d'activités personnelles. Grâce au processus de RVA, les compétences acquises à travers l'apprentissage informel peuvent devenir visibles et contribuer à l'obtention de certifications ou d'autres formes de reconnaissance. L'expression « apprentissage expérientiel », qui met l'accent sur l'apprentissage tiré de l'expérience, est parfois préférée à celle d'apprentissage informel. (UIL, 2012)

Apprentissage mobile : Apprentissage qui implique l'utilisation de la technologie mobile, seule ou combinée à d'autres technologies de l'information et de la communication (TIC) pour permettre d'apprendre à tout moment et en tout lieu. L'apprentissage peut se dérouler de différentes

ENQUÊTE MONDIALE SUR LE RÔLE DES UNIVERSITÉS DANS LA PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

manières : les gens peuvent utiliser des appareils mobiles pour accéder aux ressources éducatives, se connecter aux autres ou créer des contenus, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des salles de classe. L'apprentissage mobile inclut également les démarches axées sur des objectifs éducatifs plus larges tels que la gestion efficace des systèmes scolaires et une meilleure communication entre les écoles et les familles (West & Vosloo, 2013, p. 6).

Apprentissage tout au long de la vie (ALV) : Apprentissage fondé sur l'intégration de l'apprentissage et de la vie, couvrant des activités d'apprentissage pour les personnes de tous âges dans toutes les sphères de la vie (familles, écoles, centres communautaires, musées, lieux de travail) et selon des modalités diverses (formelles, non formelles et informel) qui, ensemble, répondent à un large éventail de besoins et de demandes d'apprentissage (UIL, n.d.)

Au niveau des universités, l'apprentissage tout au long de la vie peut être mis en œuvre de la manière suivante :

1. en mettant en place des mécanismes cohérents permettant de reconnaître les résultats de l'apprentissage effectué dans différents contextes et de faire en sorte que les crédits ainsi acquis soient transférables à l'intérieur des établissements, des secteurs et des États, et aussi entre eux ;
2. en établissant des partenariats conjoints de recherche et de formation entre l'enseignement supérieur et la communauté ;
3. en mettant les services des établissements d'enseignement supérieur à la disposition de groupes extérieurs ;
4. en menant des recherches interdisciplinaires sur l'apprentissage et l'éducation des adultes avec la participation des apprenants adultes eux-mêmes ;
5. en offrant aux adultes des possibilités d'apprentissage souples, ouvertes et créatives, en tenant compte des circonstances individuelles ;
6. en fournissant une formation continue systématique aux éducateurs d'adultes (UIE, 1997).

Badge : Fichier image numérique visant à attester une réalisation, une affiliation, une autorisation ou toute autre relation de confiance partageable sur le Web. Les badges ouverts donnent une image plus détaillée qu'un curriculum vitae (CV) car ils sont cumulables et transférables, et donnent une vision en constante évolution de l'apprentissage tout au long de la vie d'une personne (Chakroun et Keevy, 2018, p. 10).

Cadres nationaux de certifications (CNC) : Classification des certifications établie en fonction d'un ensemble de normes/critères reconnus au niveau national et élaborés par les pouvoirs publics compétents. Les CNC reconnaissent les acquis et les compétences découlant de toutes les formes d'apprentissage (Cedefop, 2016).

Certificat sans crédits : Diplôme délivré par un établissement (éducatif ou professionnel) pour l'achèvement d'un programme éducatif sans crédits. Cela comprend les camps d'entraînement et les programmes de formation des militaires et des employeurs avec des résultats d'apprentissage clairement articulés (Van Noy, et al., 2019, p. 3).

ENQUÊTE MONDIALE SUR LE RÔLE DES UNIVERSITÉS DANS LA PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Certification industrie : Diplôme délivré par un organisme industriel ou gouvernemental pour certifier des compétences, généralement au moyen d'un examen, en se basant sur des normes industrielles ou professionnelles (Van Noy, et al., 2019, p. 3).

Compétences : Capacité d'effectuer une activité manuelle ou mentale acquise par l'apprentissage et la pratique (ILO, 2018, p. 107).

Crédits cumulables : Parts d'une série de diplômes pouvant être accumulés au fil du temps pour développer les qualifications d'une personne et l'aider à suivre un parcours pédagogique ou à gravir des échelons afin de s'orienter vers des emplois différents et potentiellement mieux rémunérés. L'expression « nivellement par le haut » est souvent utilisée lorsqu'une personne, après avoir obtenu un premier diplôme, progresse vers un niveau supérieur en renforçant ses compétences (IGI Global, n.d.a).

EES à accès ouvert : EES qui offre une certaine flexibilité en termes de conditions d'entrée, de supports et d'approches pédagogiques, de choix des cours, de temps et de lieux d'études. Le degré d'ouverture peut varier en fonction de la nature des études et des contextes juridiques (Commonwealth of Learning, 2015, p. 3).

Équivalent temps plein : L'équivalent temps plein (ETP) est une unité permettant d'effectuer une mesure comparable de l'emploi (activité professionnelle ou études), malgré les disparités en termes de nombre d'heures de travail ou d'étude par semaine. L'ETP est obtenu en comparant le nombre d'heures consacrées à l'exercice d'une activité professionnelle ou à l'étude par un individu au nombre moyen d'heures effectuées par un travailleur ou un étudiant à temps plein. Une personne travaillant ou étudiant à temps plein correspond donc à un ETP, tandis qu'une personne travaillant ou étudiant à temps partiel reçoit une valeur proportionnelle au nombre d'heures consacrées à cette activité. Par exemple, un travailleur à temps partiel consacrant 20 heures par semaine à son activité, contre 40 heures pour un travailleur à temps plein, correspond à 0,5 ETP (Eurostat, n.d.).

Établissement d'enseignement supérieur en mode mixte : EES qui fournit à la fois des cadres d'études traditionnels en présentiel et des cours en ligne pour les étudiants, sur le campus ou à distance. Pour les besoins de cette enquête, un établissement d'enseignement supérieur est considéré en mode mixte si au moins 25 % de son contenu est dispensé à distance (y compris l'enseignement en ligne et mixte) (IGI Global, n.d.b).

Établissement d'enseignement supérieur à distance : Établissement proposant généralement des modes d'enseignement dans lesquels l'étudiant et l'enseignant sont séparés dans le temps et dans l'espace. Ces modes d'enseignement comprennent l'enseignement à distance (avec plus de 80 % du contenu diffusé en ligne) et l'apprentissage mixte (avec 30 à 79 % du contenu diffusé en ligne), ainsi que des documents imprimés livrés par courrier et/ou d'autres outils contribuant à réduire la distance (Carlsen et al., 2016).

Formation en ligne ouverte à tous (MOOC) : Formation en ligne disponible pour un large public sur un site Internet ouvert à tous, le terme « ouvert » faisant généralement référence à l'inscription ouverte et pas nécessairement aux cours sous licence ouverte (Commonwealth of Learning, 2015).

Gestion de la qualité/assurance qualité : La gestion de la qualité est un ensemble de mesures prises régulièrement au niveau du système ou de l'établissement pour assurer la qualité de l'enseignement supérieur en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité dans son ensemble. La gestion de la

ENQUÊTE MONDIALE SUR LE RÔLE DES UNIVERSITÉS DANS LA PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

qualité est une fonction institutionnelle, tandis que l'assurance qualité est l'ensemble des mécanismes (politiques, procédures et pratiques) utilisés (Martin et Parikh, 2017, p. 18).

Micro-diplômes : terme qui englobe diverses formes de qualifications, notamment les « nanodegrees », les « MicroMasters », les « certificats », les « badges », les « licences » et les « validations ». Comme le nom l'indique, les micro-diplômes se réfèrent à des modules d'apprentissage beaucoup plus petits que les modules des diplômes universitaires conventionnels. Ils permettent aux apprenants d'effectuer le travail requis sur une période plus courte. Sous la forme la plus avancée, les micro-diplômes font aussi partie d'un écosystème de qualification numérique qui utilise les technologies de communication pour établir des réseaux d'intérêt permettant de partager des informations sur ce qu'un apprenant sait et est capable de faire (Chakroun & Keevy, 2018, p.10).

Parcours d'apprentissage flexible : Points d'entrée et de retour à tous les âges et à tous les niveaux d'éducation, liens renforcés entre les structures formelles et non formelles, et reconnaissance, validation et accréditation des connaissances, aptitudes et compétences acquises dans le cadre de l'éducation non formelle et informelle (UNESCO, 2016, p. 33).

Perfectionnement professionnel : Formation à court terme généralement dispensée à la sortie du système d'enseignement et de formation initiaux, visant à compléter, améliorer ou mettre à jour les connaissances, aptitudes et/ou compétences acquises au cours d'une formation antérieure (Cedefop, 2008, p. 198).

Programme diplômant : Tout diplôme ou certificat délivré par une autorité compétente attestant l'obtention d'acquis d'apprentissage spécifiques, généralement après avoir achevé avec succès un cursus d'enseignement supérieur reconnu. Dans ce type de programmes, les cycles universitaires devraient avoir des résultats attendus distincts. Les diplômes de premier et deuxième cycles devraient avoir des finalités et des profils bien spécifiques pour répondre aux besoins individuels, universitaires et du marché du travail. Les diplômes de premier cycle devraient donner accès aux formations de deuxième cycle, les diplômes de deuxième cycle aux études de troisième cycle (Groupe de travail de Bologne sur les cadres de certifications, 2005, p. 18, 30).

Qualification professionnelle spécifique : Diplôme délivré par un État ou un organisme gouvernemental fédéral permettant de valider des compétences dans une profession spécifique. Ce diplôme est parfois décerné après accomplissement d'un programme d'enseignement et requiert souvent une expérience professionnelle dans un métier (Van Noy, et al., 2019, p. 3).

Reconnaissance des acquis : Processus qui évalue l'apprentissage non formel et informel d'un individu pour déterminer dans quelle mesure cet individu a atteint les acquis d'apprentissage ou les compétences requis. Les termes d'accréditation de l'apprentissage antérieur ou de validation de l'apprentissage informel/non formel peuvent également être utilisés (MacKenzie et Polvere, 2009).

Reconnaissance, validation et accréditation (RVA) : La reconnaissance, la validation et l'accréditation (RVA) de toutes les formes d'acquis de l'apprentissage est une pratique qui rend visible et valorise toute la gamme des compétences (connaissances, aptitudes et attitudes) qu'un individu acquiert dans différents contextes et de différentes manières au cours de sa vie.

- La *reconnaissance* consiste à reconnaître formellement les acquis de l'apprentissage et/ou les compétences et peut donner lieu à la reconnaissance de leur valeur dans une société donnée.

ENQUÊTE MONDIALE SUR LE RÔLE DES UNIVERSITÉS DANS LA PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

- La *validation* est la confirmation par un organisme agréé que les acquis de l'apprentissage ou les compétences d'un individu ont été évalués par rapport à des références en faisant appel à des méthodes d'évaluation prédéfinies.
- L'*accréditation* est un processus par lequel un organisme officiellement agréé délivre des certifications (certificats, diplômes ou titres), accorde des équivalences, des unités de crédit ou des dérogations, ou encore émet des documents tels que des livrets de compétences après avoir évalué les résultats d'apprentissage et/ou les compétences. Dans certains cas, le terme « accréditation » s'applique à l'évaluation de la qualité d'un établissement ou d'un programme pris dans son ensemble (UIL, 2012).

Reconversion : Formation permettant à un individu d'acquérir de nouvelles compétences ouvrant l'accès soit à un nouvel emploi soit à de nouvelles activités professionnelles (Cedefop, 2008, p. 155).

Ressources éducatives libres (REL) : Matériels d'apprentissage, d'enseignement et de recherche, quels que soient leur format et leur support, qui appartiennent au domaine public ou sont protégés par le droit d'auteur et qui ont été publiés sous licence ouverte. La licence ouverte permet leur accès gratuit, leur réutilisation, leur réorientation, leur adaptation et leur redistribution par autrui. (UNESCO, 2019, p. 2).

Système d'accumulation et de transfert de crédits (CATS) : Système permettant aux apprenants d'acquérir des points ou des crédits dans le but d'obtenir les résultats d'apprentissage attendus pour une partie d'un cours, par ex. unités, modules ou années individuelles. Dans l'enseignement supérieur, l'accumulation et le transfert de crédits sont conçus de façon à ce que les apprenants puissent transférer des points d'un cours ou d'une université à un(e) autre (Commission européenne, 2010).

RÉFÉRENCES

Bologna Working Group on Qualifications Frameworks. 2005. *A Framework for Qualifications of The European Higher Education Area*. [PDF] Copenhagen, Ministry of Science, Technology and Innovation. Disponible sous :

http://ecahe.eu/w/images/7/76/A_Framework_for_Qualifications_for_the_European_Higher_Education_Area.pdf [consulté le 24 mars 2020].

Carlsen, A., Holmberg, C., Neghina, C. et Owusu-Boampong, A. 2016. *Closing the gap: opportunities for distance education to benefit adult learners in higher education*. Hambourg, UIL. [en ligne] Disponibles sous : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000243264> [consulté le 24 mars 2020].

Cedefop (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle). 2008. *Terminology of European education and training policy: A selection of 100 key terms*. [PDF] Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities. Disponible sous : https://www.cedefop.europa.eu/files/4064_en.pdf [consulté le 24 mars 2020].

ENQUÊTE MONDIALE SUR LE RÔLE DES UNIVERSITÉS DANS LA PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Cedefop. 2016. *National qualifications frameworks (NQFs)*. [en ligne] Disponible sous : <https://www.cedefop.europa.eu/en/events-and-projects/projects/national-qualifications-framework-nqf> [consulté le 24 mars 2020].

Chakroun, B. et Keevy, J. éd. 2018. *Digital credentialing: implications for the recognition of learning across borders*. [en ligne] Paris, UNESCO. Disponible sous : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000264428> [Consulté le 24 mars 2020].

European Commission. 2001. *Making a European area of lifelong learning a reality*. Brussels, European Commission. [PDF] Disponible sous : [https://www.europarl.europa.eu/meetdocs/committees/cult/20020122/com\(2001\)678_en.pdf](https://www.europarl.europa.eu/meetdocs/committees/cult/20020122/com(2001)678_en.pdf) [consulté le 24 mars 2020].

European Commission. 2010. *European Adult Learning Glossary, Level 2*. [PDF] Disponible sous : http://languageforwork.ecml.at/Portals/48/documents/lfw-web_item-3c_nrdc_european-adult-learning-glossary2_en.pdf [consulté le 24 mars 2020].

Eurostat. n.d. Glossary. [en ligne] Disponible sous : https://web.archive.org/web/20120928112059/http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Glossary:Full-time_equivalent [Consulté le 21 août 2020].

IGI Global. n.d.a. *What is Stackable Credentials*. [online] Disponible sous : <https://www.igi-global.com/dictionary/challenges-and-opportunities-in-the-currency-of-higher-education/57091> [consulté le 24 mars 2020].

IGI Global. n.d.b. *What is Mixed-Mode Distance Teaching Universities*. [en ligne] Disponible sous : <https://www.igi-global.com/dictionary/diverse-models-distance-teaching-universities/18729> [Consulté le 24 mars 2020].

ILO (International Labour Office). 2018. *Recognition of Prior Learning (RPL): Learning Package*. [PDF] Geneva, ILO Skills and Employability Branch, Employment Policy Department. Disponible sous : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/publication/wcms_626246.pdf [consulté le 24 mars 2020].

MacKenzie, J. et Polvere, RA. 2009. *TVET Glossary: Some Key Terms*. In : R. Maclean and D. Wilson. eds. 2009. *International Handbook of Education for the Changing World of Work*. Dordrecht, Springer. pp. 59–76.

Martin, M. et Parikh, S. 2017. *Quality management in higher education: Developments and drivers. Results from an international survey*. Paris, UNESCO International Institute for Educational Planning.

OECD (Organisation for Economic Co-Operation and Development). 2005. *Promoting Adult Learning*. [en ligne] Disponible sous : https://read.oecd-ilibrary.org/education/promoting-adult-learning_9789264010932-en#page2 [consulté le 8 juin 2020].

UIE (UNESCO Institute for Education). 1997. *Agenda for the future adopted by the 5th International Conference on Adult Education*. Hambourg, UIE.

UIL (UNESCO Institute for Lifelong Learning). n.d. UNESCO Institute for Lifelong learning *Technical Note: Lifelong Learning*. [PDF] Disponible sous :

**ENQUÊTE MONDIALE SUR LE RÔLE DES UNIVERSITÉS DANS LA PROMOTION
DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE**

<http://uil.unesco.org/fileadmin/keydocuments/LifelongLearning/en/UNESCOTechNotesLLL.pdf>
[consulté le 24 mars 2020].

UIL. 2012. *UNESCO Guidelines for the recognition, validation and accreditation of the outcomes of non-formal and informal learning*. Hamburg, UIL. [en ligne] Disponible sous : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000216360> [consulté le 24 mars 2020].

UNESCO. 2019. Draft recommendation on Open Educational Resources. Paris, UNESCO. [en ligne] Disponible sous : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000370936> [consulté le 24 mars 2020].

UNESCO. 2016. *Education 2030: Incheon Declaration and Framework for Action for the implementation of Sustainable Development Goal 4*. [PDF] Paris, UNESCO. [en ligne] Disponible sous : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245656> [consulté le 24 mars 2020].

Van Noy, M., Mckay, H. & Michael, S. 2019. *Non-degree credential quality: A conceptual framework to guide measurement*. New Jersey, Rutgers Education and Employment Research Center. [PDF] Disponible sous : https://smlr.rutgers.edu/sites/default/files/rutgerseerc_ndcquality_framework_full_paper_final.pdf [consulté le 24 mars 2020].

West, M. et Vosloo, S. éds. 2013. *UNESCO policy guidelines for mobile learning*. Paris, UNESCO. [en ligne] Disponible sous : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000219641> [consulté le 24 mars 2020].